

POLITIQUE D'ÉVALUATION

Norme IB : culture 5



École élémentaire publique

MICHAËLLE-JEAN

Apprenants du monde



septembre 2022

Tel que l'exige la norme culture (0301-05) de l'IB, notre école *utilise une politique d'évaluation consignée par écrit qu'elle met à la disposition de tous les membres de la communauté scolaire* :

Le processus d'évaluation à l'école Michaëlle-Jean	Liens avec les normes et applications du IB.
À Michaëlle-Jean, nous travaillons à l'aide de trois principales formes d'évaluation : l'évaluation diagnostique, l'évaluation formative et l'évaluation sommative. Ces évaluations font partie intégrante de la planification d'un enseignant et ont des intentions bien précises : - Les évaluations au service de l'apprentissage (diagnostique et formative) visent à recueillir et à interpréter les preuves d'apprentissage afin de permettre au personnel et à l'élève de déterminer l'apprentissage ciblé, d'établir où l'élève se situe et déterminer ce qui doit être fait pour y arriver. - Les évaluations en tant qu'apprentissage (formative) favorise l'autorégulation chez l'élève et l'amène à apprendre par la rétroaction et à comprendre où il ou elle en est dans son apprentissage. C'est un moyen efficace de gérer l'utilisation et le développement de stratégies nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés. - Les évaluations de l'apprentissage (sommative) indiquent la qualité de l'apprentissage des élèves et sont utilisées pour le bulletin scolaire de l'élève. Elles mènent souvent à des décisions importantes qui ont une influence sur l'avenir des élèves.	<i>L'établissement utilise des méthodes d'évaluation qui sont variées et adaptées au programme d'études ainsi qu'aux objectifs et aux résultats d'apprentissage énoncés.</i>
Par l'entremise d'une planification mensuelle, les élèves et leurs parents sont clairement informés des attentes que les enseignants ont envers eux et de la façon qu'ils seront évalués. En début de module, l'enseignant définit avec les élèves les critères d'évaluation de la tâche sommative. Nous utilisons également une panoplie de grilles d'évaluation élaborées à partir des critères prescrits par le conseil scolaire CEPEO et le MEO (Ministère de l'Éducation de l'Ontario).	<i>L'établissement scolaire veille à ce que les notes prévues et/ou les résultats envoyés en externe soient aussi précis que possible, et qu'ils soient conformes aux contextes dans lesquels ces informations sont requises.</i>
Nous nous faisons un devoir de varier les types d'évaluation afin de faire preuve de différenciation et de toucher tous les profils d'élèves composant notre salle de classe. Exemples de tâches diagnostiques : tests écrits, entrevues, diagrammes, questionnaire d'autoévaluation, billets d'entrée, prétests, dépistages, etc.	<i>L'établissement utilise des méthodes d'évaluation qui sont variées et adaptées au programme d'études ainsi qu'aux objectifs et aux résultats d'apprentissage énoncés.</i>

Exemples de tâches formatives : fiches d'observation individualisées, grilles d'observations, questionnaires, quiz, tests papier-crayons, entrevues, etc. Exemples de tâches sommatives : entrevues, présentations, tests papier-crayon, maquette, etc. Nous mettons également en pratique la stratégie de la « triangulation » pour recueillir des <i>preuves d'apprentissage</i>, c'est-à-dire les productions, les conversations et les observations. Cette pratique est mise en œuvre dans la majorité des écoles de notre conseil scolaire et inspirée de documents créés par le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP).	
L'autoévaluation est une forme d'évaluation utilisée à tous les niveaux à l'école Michaëlle-Jean. On la retrouve sous différentes formes, dans différents contextes (signe de la main, code entre l'enfant et l'enseignant, tâche écrite, dessin, choix d'un pictogramme, billet d'entrée, billet de sortie, etc.). L'évaluation par les pairs est une autre forme d'évaluation prônée à l'école Michaëlle-Jean. Elle s'effectue également sous différentes formes et dans différents contextes (lors de travaux d'équipe, de travaux de groupe, de présentations orales, lors d'activités du module ou de tâches sommatives, etc.).	<i>Les élèves saisissent les occasions de consolider leur apprentissage au moyen de l'évaluation.</i>
À chaque début d'année, l'analyse du profil de classe est réalisée en collaboration entre l'enseignant titulaire et l'équipe de la réussite dans le but de planifier l'enseignement. Lorsque nous nous apprêtons à enseigner une nouvelle notion, nous nous assurons toujours d'évaluer le niveau de connaissance des élèves composant notre classe. Le pistage des élèves en lecture et communication orale est un moyen utilisé par l'ensemble des élèves de l'école, trois fois par année(GB+, DRA, Continuum en communication orale et lecture). Ainsi, nous nous efforçons de travailler dans leur zone proximale de développement en tout temps afin d'obtenir une participation active de chaque apprenant. D'autres types de tâches qui nous permettent d'aller vérifier les connaissances des élèves prennent plusieurs formes : les billets d'entrée, les tâches diagnostiques, la méthode SVA, les Activités d'apprentissage à faire à la maison (AAM), etc.	<i>L'établissement utilise des méthodes d'évaluation qui sont variées et adaptées au programme d'études ainsi qu'aux objectifs et aux résultats d'apprentissage énoncés.</i>
À Michaëlle-Jean, nous croyons beaucoup au renforcement immédiat et à un suivi régulier auprès de chaque élève. Ponctuellement, les	<i>Les élèves et les enseignants utilisent le retour d'information pour</i>

enseignants fournissent des rétroactions aux élèves. Celles-ci peuvent prendre la forme d'une mini-entrevue, d'un bref commentaire lors d'un travail en cours. Le retour d'information se concrétise également lors des périodes de littératie où les élèves ont la chance de lire individuellement avec leur enseignant.	<i>améliorer l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation.</i>
Les élèves consignent des informations reliées aux modules IB par le biais de leur journal et d'un bilan à compléter relié à chaque module. De plus, les auto-évaluations dans diverses matières permettent aux élèves de faire le point sur leurs apprentissages.	<i>Les élèves et les enseignants utilisent le retour d'information pour améliorer l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation.</i>
À Michaëlle-Jean, nous consignons de nombreuses données sur nos élèves via un portail des enseignants, des tableaux de bord, des profils de classes, des bulletins ministériels, des bulletins du profil de l'apprenant, des journaux de recherche ainsi que le dossier de preuves d'apprentissage du PP. Pour les élèves ayant des besoins particuliers, nous avons mis en place des plans d'enseignement individualisés (PEI) ainsi que des rapports de progression qui sont consignés au dossier scolaire de l'élève.	<i>L'établissement scolaire utilise des méthodes d'évaluation qui sont variées et adaptées au programme d'étude ainsi qu'aux objectifs et aux résultats d'apprentissage énoncés.</i>
Les parents des élèves de Michaëlle-Jean sont informés du progrès de leur enfant à travers le bulletin ministériel de l'Ontario, les rapports de progression ainsi que le dossier d'apprentissage des élèves. Un dossier contenant les preuves d'apprentissage effectuées par l'élève est acheminé à la maison à la fin de chaque mois pour que les parents puissent suivre les progrès de son enfant. Les parents reçoivent également un avis à chaque début de module et sont informés sur l'idée-maîtresse et les pistes de recherche qui en découlent. Nous communiquons également avec les parents par le biais de l'agenda scolaire et de divers rassemblements au cours de l'année (assemblées, portes ouvertes, sorties, soirée des bulletins, etc.).	<i>L'établissement scolaire utilise son propre système de transmission des résultats spécifiques et constructifs afin de fournir aux élèves et aux enseignants des informations leur permettant d'améliorer l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation.</i>
Nous pouvons identifier efficacement les besoins de nos apprenants à travers les outils d'évaluation énumérés précédemment.	<i>Les élèves et les enseignants utilisent le retour d'information pour améliorer l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation.</i>
Une fois ces résultats obtenus, le personnel de Michaëlle-Jean se réunit dans le cadre de CAP (communautés d'apprentissage professionnelles), ou un PFEA (Parcours fondamental	<i>L'établissement scolaire utilise son propre système de transmission des résultats spécifique et constructif afin de</i>

d'apprentissage et d'évaluation) suite à une demande spécifique et écrite dans le but de discuter des résultats et de trouver des moyens pour les améliorer. Le plan de développement du programme IB a une place prépondérante dans le plan d'amélioration d'école élaboré en équipe à chaque année où des objectifs SMART (spécifiques, mesurables, atteignables, réalisables dans le temps) sont clairement rédigés. Le plan d'harmonisation de pratiques pédagogiques est à la base de nos initiatives entreprises via la révision de modules et les CAP .	<i>fournir aux élèves et aux enseignants des informations leur permettant d'améliorer l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation.</i>
Les tâches découlant des modules du PP couvrent tous les éléments essentiels au cours d'une année scolaire. La coordonnatrice a développé un tableau synthèse du PP qui consigne tous les éléments essentiels et permet de voir efficacement quels éléments sont travaillés pour chaque module.	<i>L'établissement scolaire démontre que les pratiques d'évaluation reposent sur l'apprentissage conceptuel.</i>
Le journal de recherche par module ainsi que le dossier de preuves d'apprentissage par niveau permettent de consigner progressivement des travaux effectués dans le cadre du PP. Ce dossier contient donc des exemples de projets, des photos, des questionnements, des notes, etc.	Les élèves saisissent les occasions de consolider leur apprentissage au moyen de l'évaluation.
Tous les membres de la communauté scolaire ont l'obligation de suivre les directives ministérielles en matière d'évaluation. Afin d'obtenir la note publiée dans le bulletin scolaire, les différentes formes d'évaluation citées plus haut doivent avoir été appliquées. Les enseignants doivent appliquer les huits principes directeurs énumérés par le ministère à travers le document : <u>Faire croître le succès, MEO 2010, p. 12.</u> Par ailleurs, s'agissant des responsabilités de l'élève, par exemple <i>“Les élèves doivent comprendre qu'ils sont responsables de fournir des preuves qui témoignent jusqu'à quel point ils satisfont aux attentes du curriculum en fonction des échéanciers établis. Ils doivent aussi comprendre qu'il y a des conséquences s'ils trichent, plagient, ne remettent pas des travaux ou encore les remettent en retard.”</i> Quant aux responsabilités des parents, ils contribuent grandement au succès scolaire de leur enfant. Des études montrent que les élèves fournissent un meilleur rendement scolaire quand leurs parents participent activement à leur apprentissage.	Dans sa politique d'évaluation, l'établissement scolaire décrit les droits et les responsabilités de tous les membres de la communauté scolaire, et indique clairement ce qui constitue une bonne pratique d'évaluation.

Dates des bulletins de l'Ontario :

- 1) Bulletin de progrès en novembre

- 2) Bulletin 1 en février
- 3) Bulletin 2 en juin

Cotes d'évaluation utilisées et signification :

(Tiré de *Faire croître le succès*, MEO, 2010.)

www.edu.gov.on.ca/fre/d x

www.edu.gov.on.ca/fre/document/forms/report/card/BulletinElementaire_Public1a6.pdf

Élève : NISO : Année d'études :

Cotes	Satisfaction des attentes du curriculum provincial
A- à A+	L'élève démontre les connaissances et les habiletés prescrites avec beaucoup d'efficacité. Son rendement est supérieur à la norme provinciale. (Niveau 4)
B- à B+	L'élève démontre les connaissances et les habiletés prescrites avec efficacité. Son rendement correspond à la norme provinciale. (Niveau 3)
C- à C+	L'élève démontre les connaissances et les habiletés prescrites avec une certaine efficacité. Son rendement se rapproche de la norme provinciale. (Niveau 2)
D- à D+	L'élève démontre les connaissances et les habiletés prescrites avec une efficacité limitée. Son rendement est très inférieur à la norme provinciale. (Niveau 1)
R	L'élève ne démontre pas les connaissances et les habiletés prescrites. Un programme intensif de rattrapage s'impose.
I	Données insuffisantes pour déterminer une cote.

ALF – Programme d'actualisation linguistique en français : les attentes et les contenus d'apprentissage qui composent le programme de français de l'élève sont tirés du programme-cadre ALF.
PANA – Programme d'appui aux nouveaux arrivants : les attentes et les contenus d'apprentissage qui composent le programme de l'élève sont tirés du programme-cadre PANA.
PEI – Programme d'enseignement individualisé.
APD – Programme d'anglais pour débutants : les attentes et les contenus d'apprentissage qui composent le programme d'anglais de l'élève sont tirés du programme-cadre Anglais pour débutants.
S.O. – Pas d'enseignement dans cette matière/ce domaine.

Les parents, la tutrice ou le tuteur ainsi que l'élève sont priés de conserver ce bulletin pour pouvoir s'y référer plus tard. L'original, ou une copie conforme, a été versé au Dossier scolaire de l'Ontario et y sera conservé pendant cinq ans après le départ de l'élève de l'école.

Signature du titulaire : Signature de la direction :

www.edu.gov.on.ca/fre/t x

www.edu.gov.on.ca/fre/d x

www.edu.gov.on.ca/fre/document/forms/report/card/BulletinElementaire_Public1a6.pdf

Direction : Téléphone :

Placement en septembre : _____ année

Habiletés d'apprentissage et habitudes de travail	E – Excellent T – Très bien S – Satisfaisant N – Amélioration nécessaire
Utilisation du français oral - cherche à s'exprimer avec précision et à étendre son vocabulaire en demandant le terme ou l'expression juste en français; - choisit de s'exprimer en français dans diverses situations en classe, par exemple pour demander des renseignements ou poser des questions; - choisit de s'exprimer en français avec des amis dans ses échanges quotidiens à l'école ou lors de sorties éducatives et d'autres événements parrainés par l'école	
Fiabilité - assume ses responsabilités et respecte ses engagements au sein du milieu scolaire; - termine ses travaux et ses devoirs et les remet à la date d'échéance convenue; - gère son comportement et en assume la responsabilité.	
Autonomie - fait, de façon autonome, des plans, des suivis, des évaluations et des révisions afin de terminer les tâches et d'atteindre les objectifs; - utilise efficacement le temps alloué en classe pour terminer ses tâches; - respecte les routines et les consignes de manière indépendante.	
Sens de l'initiative - cherche et exploite de nouvelles idées et possibilités pour favoriser ses apprentissages; - innove et se montre disposé à prendre des risques; - manifeste de l'intérêt et de la curiosité dans un contexte d'apprentissage; - aborde les nouvelles tâches avec un esprit ouvert; - reconnaît et défend, de façon appropriée, ses droits et ses responsabilités ainsi que ceux des autres.	
Sens de l'organisation - conçoit et met en œuvre un processus et un plan pour organiser son travail; - détermine les priorités et gère son emploi du temps de façon à terminer les tâches et à atteindre les objectifs; - identifie, rassemble, évalue et utilise des renseignements, des moyens technologiques et des ressources pour terminer les tâches.	
Esprit de collaboration - accepte différentes fonctions au sein d'une équipe ainsi qu'une part équitable de la charge de travail; - se montre ouvert aux idées, aux opinions, aux valeurs et aux traditions des autres; - établit de bonnes relations avec ses pairs; - collabore avec les autres dans le but de résoudre les différends et d'atteindre un consensus pour permettre à l'équipe d'atteindre ses objectifs; - partage les renseignements, les ressources et l'expertise dans l'accomplissement des tâches afin de résoudre les problèmes, de prendre des décisions et de stimuler l'esprit critique.	
Autorégulation - dirige ses apprentissages par l'établissement d'objectifs d'apprentissage personnels et le suivi de ses progrès; - demande des éclaircissements ou de l'aide au besoin; - évalue ses points forts, ses besoins et ses champs d'intérêt, et porte sur eux un regard critique; - détermine des possibilités, des options et des stratégies en matière d'apprentissage qui lui permettront de répondre à ses besoins et d'atteindre ses objectifs; - fait preuve de persévérance et s'efforce de relever les défis.	

Points forts et prochaines étapes pour s'améliorer



CRITÈRES ET COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Cycle préparatoire - Maternelle/Jardin

HABILETÉS D'APPRENTISSAGE ET HABITUDES DE TRAVAIL (Valeurs du IB)	CRITÈRES	COMPORTEMENTS OBSERVABLES
Utilisation du français (Communicatifs)	S'exprime en français.	• Utilise spontanément le français dans diverses situations en classe • Utilise des mots justes et appropriés • Utilise des structures de phrase complètes
Fiabilité (Réfléchis et Intègres)	Respecte les règles de vie de la classe.	• Lève la main pour parler • Prend son rang adéquatement • Adopte une position d'écoute lorsque approprié (classe, gymnase, etc.)
Sens de l'organisation (Chercheurs)	Organise et range convenablement ses effets personnels et le matériel scolaire.	• Place ses effets personnels au bon endroit dans le vestiaire • Utilise, partage et range correctement le matériel scolaire • Écrit son prénom sur ses travaux
Autonomie (Sensés, Équilibrés, Informés)	Suit les routines établies.	• Amorçe une tâche suite aux directives données • Complète une tâche dans un délai raisonnable • Demande de l'aide au besoin
Esprit de collaboration (Ouverts d'esprit, Audacieux et Altruistes)	Coopère avec autrui.	• Utilise des mots et des gestes respectueux • Partage le matériel de classe • Collabore avec les adultes



École élémentaire publique
MICHAËLLE-JEAN
Apprenants du monde

CRITÈRES ET COMPORTEMENTS OBSERVABLES
 1^{re} année

HABILETÉS D'APPRENTISSAGE ET HABITUDES DE TRAVAIL (Valeurs du IB)	CRITÈRES	COMPORTEMENTS OBSERVABLES
<i>Utilisation du français</i> (Communicatifs)	S'exprime en français dans diverses situations en classe.	• Utilise le vocabulaire étudié en classe • Demande le terme juste (au besoin) • S'exprime facilement en français dans ses échanges quotidiens avec les adultes
<i>Fiabilité</i> (Réfléchis et Intègres)	Gère adéquatement son comportement et en assume la responsabilité.	• Observe les règlements de la classe • Observe les règlements de l'école • Accepte de bon gré les conséquences de ses actes
<i>Sens de l'organisation</i> (Chercheurs)	Suit les directives pour organiser son travail.	• S'assure qu'il a tous ses outils de travail. • Range le matériel et ses effets (pupitre)
<i>Autonomie</i> (Sensés)	Respecte les routines et les consignes de manière indépendante.	• Travaille bien sans surveillance • Se met rapidement à la tâche • Met en application les routines de la salle de classe en présence et en absence de l'enseignant
<i>Esprit de collaboration</i> (Ouverts d'esprit, Audacieux et Sensés)	Établit de bonnes relations avec ses pairs et les adultes.	• Attend son tour • Écoute un ami qui parle • Travaille et joue en coopération avec les autres
<i>Sens de l'initiative</i> (Audacieux et Informés)	Manifeste de l'intérêt et de la curiosité dans un contexte d'apprentissage.	• Démonstre une attitude positive face aux apprentissages. • Partage ses idées et ses opinions. • Complète les tâches de lui-même.
<i>Autorégulation</i> (Équilibrés)	Fait preuve de persévérance et s'efforce de relever les défis.	• Demande d'aide. • Pose des questions dans le but d'améliorer sa compréhension.



CRITÈRES ET COMPORTEMENTS OBSERVABLES

2^e-3^e années

HABILETÉS D'APPRENTISSAGE ET HABITUDES DE TRAVAIL (Valeurs du IB)	CRITÈRES	COMPORTEMENTS OBSERVABLES
<i>Utilisation du français</i> (Communicatifs)	Parle le français en tout temps dans différentes situations formelles et informelles.	● Cherche à s'exprimer avec précision et à étendre son vocabulaire en demandant le terme ou l'expression juste ● Choisit de s'exprimer en français avec des amis dans les échanges quotidiens à l'école ou lors de sorties éducatives ● Demande des renseignements ou pose des questions
<i>Fiabilité</i> (Réfléchis et Intègres)	Gère son comportement et en assume la responsabilité.	● Apprends à réfléchir sur ses comportements ● Termine les AAM et les travaux de classe en respectant les échéanciers ● Respecte ses engagements au sein de l'école et de la classe
<i>Sens de l'organisation</i> (Chercheurs)	Détermine les priorités, son emploi du temps et le matériel de sortes à terminer les tâches et à atteindre les objectifs.	● Commence le travail à temps. ● Prépare tout le matériel nécessaire pour accomplir la tâche ● Persévère face à la tâche
<i>Autonomie</i> (Sensés)	Développe son autonomie en utilisant une variété de stratégies d'apprentissage.	● Utilise efficacement son temps pour accomplir les tâches ● Utilise le matériel à sa disposition (outils de références, affiches) ● Respecte les routines et les consignes de manière indépendante
<i>Esprit de collaboration</i> (Ouverts d'esprit, Audacieux, Sensés et Altruistes)	Écoute et reconnaît différentes opinions ; respecte les droits, les biens et les opinions des autres.	● Apprend à résoudre des conflits ● Assume sa part de responsabilité au sein d'une équipe ● L'élève fait preuve d'empathie, de compassion et de respect envers les besoins et sentiments des autres
<i>Sens de l'initiative</i> (Audacieux, Informés, Chercheurs)	Aborde de nouvelles situations avec courage et discernement.	● Manifeste de l'intérêt et de la curiosité face aux nouvelles situations d'apprentissage ● Prends des risques face aux nouvelles situations d'apprentissage ● Effectue de la recherche selon ses intérêts
<i>Autorégulation</i> (Réfléchis)	Utilise les remarques des autres pour améliorer son travail.	● Demande de l'aide au besoin

		• Tient compte des rétroactions des enseignants pour améliorer son comportement, ses attitudes et ses travaux • S'auto-évalue en utilisant des grilles de vérification
--	--	---



CRITÈRES ET COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Cycle moyen 4e, 5e, 6e année

HABILETÉS D'APPRENTISSAGE ET HABITUDES DE TRAVAIL (Valeurs du IB)	CRITÈRES	COMPORTEMENTS OBSERVABLES
<i>Utilisation du français</i> (Communicatifs)	S'efforce à pratiquer et maîtriser la langue française et la culture au sein de sa vie scolaire.	• S'exprime en français avec ses pairs • Utilise des termes justes et de bonnes structures de phrases • Démonstre une attitude positive lors des activités liées à la francophonie
<i>Fiabilité</i> (Réfléchis et Intègres)	Assume ses responsabilités et respecte ses engagements au sein du milieu scolaire. Respecte son milieu et son environnement scolaire.	• Termine ses travaux et les AAM en les remettant à la date d'échéance convenue • Respecte le code de vie et assume les conséquences. • Respecte son matériel • Respecte le matériel et la propriété d'autrui
<i>Sens de l'organisation</i> (Chercheurs)	Respecte les étapes pour compléter une tâche. Organise ses effets et son espace physique.	• Met en œuvre un plan et suit un processus pour terminer son travail • Organise son temps avec efficacité • Garde son pupitre en ordre • Range adéquatement ses effets personnels (vestiaire/casier) • Se sert correctement de son agenda
<i>Autonomie</i> (Sensés)	Décide et agit seul. Utilise l'information et les ressources disponibles.	• Respecte les routines et les consignes de manière indépendante • Effectue la tâche de manière indépendante • Résout les problèmes de manière indépendante • Utilise des ressources variées • Choisit le matériel approprié • Utilise des techniques de recherche

<i>Esprit de collaboration</i> (Ouverts d'esprit, Audacieux et Altruistes)	Fait preuve d'altruisme dans ses interactions avec les autres.	● Offre son aide aux autres ● Travaille de plein gré avec les autres. ● Partage avec les autres
<i>Sens de l'initiative</i> (Audacieux, Informés, et Chercheurs)	Relève des défis.	● Persévère lorsqu'il rencontre des difficultés ● Participe lors des situations d'apprentissage ● Aborde les nouvelles tâches avec un esprit ouvert
<i>Autorégulation</i> (Équilibrés)	Opère un retour sur ses apprentissages.	● Auto-évalue son travail ● Évalue ses points forts et ses besoins ● Demande des éclaircissements et de l'aide au besoin

Pratiques pédagogiques de l'évaluation au service de l'apprentissage et de l'évaluation en tant qu'apprentissage



Sources :

- Normes de mise en oeuvre des programmes et applications concrète.
- Principes et pratiques de l'évaluation (IB).
- « Favoriser l'engagement des élèves grâce à la différenciation pédagogique », Ministère de l'Éducation de l'Ontario
- « L'éducation pour tous – Rapport de la Table ronde des experts pour l'enseignement en matière de littératie et de numératie pour les élèves ayant des besoins particuliers de la maternelle à la 6^e année », Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2005.
- « Faire croître le succès », évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario, 2010.
- Bulletin scolaire de l'Ontario
- Ressources sur l'évaluation, CFORP.

Preuves d'apprentissage

	Français	Maths	Sciences	Études sociales	Arts	Santé-gym
Sept.	Diagnostiques (3)	Diagnostiques (4)				
Oct.	2 preuves (lecture et com orale)	2 preuves	1 preuve			
Nov.	2 preuves	2 preuves		1 preuve	1 preuve	1 preuve
Déc.	2 preuves	2 preuves	1 preuve		1 preuve	1 preuve
Jan.	2 preuves	2 preuves		1 preuve	1 preuve	1 preuve
Fév.	2 preuves	2 preuves	1 preuve			
Mars	2 preuves	2 preuves		1 preuve	1 preuve	1 preuve
Avril	2 preuves	2 preuves	1 preuve		1 preuve	1 preuve
Mai	2 preuves	2 preuves		1 preuve	1 preuve	1 preuve
Juin						

Lecture/Communication orale (échéanciers)

GB+ (1re-3e) /DRA (4e-6e)			Continuum en communication orale		
Pistage 1	Pistage 2	Pistage 3	Pistage 1	Pistage 2	Pistage 3

fin novembre	fin février	début juin	fin novembre	fin février	début juin
-----------------	----------------	---------------	-----------------	----------------	---------------